

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3290**27 décembre 2013****SOMMAIRE**

1 2 3 Luxembourg S.A.	157882	Misys Topco S.à r.l.	157913
20UGS (Ucits Funds)	157876	Montblanc Luxembourg S.à r.l.	157880
3Nations S.A.	157883	Monyx Fund	157881
CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l.	157877	Murano Private S.A. SPF	157880
CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l.	157877	Neela Investments S.A.	157881
Dehlia S.à r.l.	157876	Nemesis Investment SICAV	157879
East Investment S.C.A., SICAR	157882	P.A.L. Management Services	157885
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l.	157897	PepsiCo Group Spotswood Holdings S.C.S.	157884
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 4 S.à r.l.	157897	Petrusse Ontology	157884
EUR Sovereign Opportunities SICAV-FIS	157886	Portilla S.A.	157883
Geotop S.A.	157879	PRC Impex S.à r.l.	157883
GFM (CE) S.A.	157878	Pro Performance SICAV-FIS	157883
Ginkgo Solutions Facilities S.A.	157879	Pro Performance SICAV-FIS	157885
Global Opportunities SICAV-FIS	157886	RAFK Associés SA	157920
Gurkha S.à r.l.	157901	Royale Topaze S.A.	157920
HBM Place d'Armes S.à r.l.	157878	R.S. Réalisations S.A.	157884
Infipar S.A.	157877	S.C.I. Côte d'Albâtre	157920
JA & BA Invest S.à r.l.	157876	Shivling S.A., SPF	157900
Jolimob S.A.	157877	Solyx Finances	157875
Joventis S.A.	157878	Sopasa Participations S.A.	157875
Kamps Food Retail Investments S.A.	157892	SPE Finance Sarl	157874
Laney S.A.	157880	SPE Office Sarl	157874
Luxembourg Holding S.A.	157881	STAR Private Equity Opportunities S.A. SICAV-SIF	157874
MFB International Holdings S.à r.l.	157889	STEG Fleet Place S.à r.l.	157874
MFB International Holdings S.à r.l.	157910	STEG Luxembourg S.à r.l.	157875
Mireille s.à r.l.	157882	Strategic Approach Luxembourg S.A. ..	157920
Misys Holdco S.à r.l.	157913	Walcon Luxembourg S.à r.l.	157900
Misys Newco 3 S.à r.l.	157913	WRS s.à r.l.	157875
		Yuunig S.à r.l.	157881

STEG Fleet Place S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 149.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169231/9.

(130205631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

STAR Private Equity Opportunities S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 163.835.

Extrait des résolutions adoptées lors du Conseil d'Administration le 05 septembre 2013.

En date du 5 septembre 2013, le conseil d'administration a décidé de démettre Monsieur Torsten Ries de son mandat d'administrateur de la société STAR Private Equity Opportunities S.A. SICAV SIF qui a pris fin le 30 septembre 2013 et le conseil d'administration a décidé de nommer avec effet le 1^{er} octobre 2013, Monsieur Ralph Ulrich Erhard, domicilié à Düsselstrasse 26, 40219 Düsseldorf, Allemagne, comme nouvel administrateur de ladite société et jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire des actionnaires en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169229/15.

(130205780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

SPE Office Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 93.200,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 94.169.

Monsieur Peter DiCorpo, qui est gérant de la Société, a désormais son adresse professionnelle au 200, Park Avenue, East Mezzanine, New York, 10166, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Gérance

Daniel Laurencin / Guy Harles

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013169227/15.

(130205588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

SPE Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 94.402.

Monsieur Peter DiCorpo, qui est gérant de la Société, a désormais son adresse professionnelle au 200, Park Avenue, East Mezzanine, New York, 10166, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Gérance

Daniel Laurencin / Guy Harles

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013169226/15.

(130205587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

STEG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 166.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169232/9.

(130205644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Sopasa Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 117.145.

En date du 2 Décembre 2013 les administrateurs suivants ont changé de nom comme suit:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. a changé de nom pour devenir Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l. a changé de nom pour devenir Intertrust Secretarial Management (Luxembourg) S.à r.l.

Suite a ces changements de nom, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Intertrust Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., ayant comme représentant permanent Mr. Richard Brekelmans
- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., ayant comme représentant permanent Mr. Richard Brekelmans
- RCS Management (Luxembourg) S.à r.l., ayant comme représentant permanent Mr. Richard Brekelmans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2013169225/19.

(130205728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Solyx Finances, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 127.691.

EXTRAIT

Lors de sa réunion du 5 novembre 2013, le Conseil d'administration de la société anonyme SOLYX FINANCES a décidé de transférer le siège social de la société de l'adresse 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, à l'adresse 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2013.

Pour extrait conforme
SOLYX FINANCES
Société anonyme

Référence de publication: 2013169224/14.

(130205810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

WRS s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 13, rue Kalchesbréck.
R.C.S. Luxembourg B 118.056.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution des associés que:

- L'adresse de la gérante unique sera désormais au 11, rue F.W. Engelhardt, L-1464 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169303/12.

(130205930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

20UGS (Ucits Funds), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 177.353.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 29 novembre 2013

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

1. de prendre note de la démission de Messieurs Riccardo Millich et Alain Devresse en leur qualité d'administrateurs et de leur donner décharge;
2. de nommer Monsieur Benoit Andrienne, avec adresse professionnelle au 9 bis rue Basse, L-4963 Clemency, Luxembourg, ainsi que Monsieur Robert Mizrahi, avec adresse professionnelle au 20 Upper Grosvenor Street, London W1K 7PB, Royaume-Uni, en qualité d'administrateurs, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Pour 20UGS (UCITS) FUNDS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Pierre BUISSERET / Corinne ALEXANDRE

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013168677/19.

(130205158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Dehlia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 152.439.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

La clôture de la liquidation de la société «DEHLIA S.à r.l. a été prononcée par l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 26 novembre 2013, au siège social de la société.

Il résulte de cette Assemblée que:

Tous les livres et des documents sociaux seront déposés et conservés au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, durant la période de 5 années.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Le liquidateur

Référence de publication: 2013168862/19.

(130206463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

JA & BA Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 170.928.

—
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Monsieur Christophe Gaul, gérant de catégorie B de la société susmentionnée, né le 3 avril 1977 à Messancy (Belgique), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013169010/16.

(130205595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 80.651.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2013.

Stijn CURFS
Mandataire

Référence de publication: 2013168793/13.

(130205939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 80.651.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2013.

Stijn CURFS
Mandataire

Référence de publication: 2013168798/13.

(130205944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Jolimob S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 89.429.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 27 novembre 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN RÉVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen
- L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013169016/15.

(130206025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Infipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 97.928.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 15 novembre 2013

- la liquidation de la société INFIPAR S.A. est clôturée.

- les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pour une période de cinq ans au 412F
Route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013169003/13.

(130205962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

HBM Place d'Armes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 109.899.

—
Résolution de l'associé unique de la société en date du 14 novembre 2013 à Luxembourg

En sa qualité d'associée unique de la Société, la société anonyme BM Place d'Armes S.A., établie en ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, Place d'Armes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95042, ci-après l'Associé unique, a pris les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'Associé unique décide de nommer la Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision Everard-Klein S.à r.l., 83, rue de la Libération, L-5969 ITZIG en tant que réviseur d'entreprises agréé pour les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

BM Place d'Armes S.A.

L'associé unique

Représenté par Malou Molitor

Administrateur unique

Référence de publication: 2013168982/19.

(130205643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

GFM (CE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.245.

—
EXTRAIT

Le 28 novembre 2013, M. Jean Bodoni a démissionné en tant qu'administrateur de la Société avec effet en fin de journée du 28 novembre 2013.

En conséquence, le conseil d'administration est désormais constitué des personnes suivantes:

- M. Robert Davis,
- M. Frederik Foussat,
- M. Simon Hauxwell;
- M. Sébastien Hyst;
- M. Herman Moors; et
- M Giles Henry Wintle,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013168953/19.

(130205681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Joventis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 177.767.

—
Extrait du compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 23 novembre 2013 à 15 h00

Le Conseil prend acte de la décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui autorise le Conseil d'Administration à nommer un Administrateur Délégué parmi ses Membres.

Dès lors, le Conseil décide de nommer parmi ses Membres, Monsieur Reiner VAN TILBORG, demeurant au 80, Rue des Romains, L-8041 Strassen comme Administrateur Délégué

Monsieur Reiner VAN TILBORG pourra engager la société par sa seule signature.

Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOVENTIS SA

Référence de publication: 2013169018/16.

(130205912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Ginkgo Solutions Facilities S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 175.508.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 novembre 2013

Démission d'un administrateur

- Monsieur Dominique DELABY

Nomination d'un nouvel administrateur

Nomination du nouvel administrateur pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018:

- Madame Geneviève REGIS

Née le 24 octobre 1963 à Nice (F)

Demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté

Changement d'adresse d'un administrateur

Changement d'adresse de Yvon HELL:

Nouvelle adresse: 16a avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Changement d'adresse d'un administrateur

Changement d'adresse de Barbara BRECKO:

Nouvelle adresse: 16a avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168956/24.

(130206080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Geotop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 49, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 43.059.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUPONT Philippe

Administrateur

Référence de publication: 2013168950/11.

(130205756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Nemesis Investment SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 148.668.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des actionnaires de la société Nemesis Investment Sicav tenue en date du 25 Novembre 2013, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans au siège social de la société (ou à toute adresse future de Banque Degroof Luxembourg S.A.) a été ordonné.

Pour Nemesis Investment Sicav (liquidé)

Société d'investissement à capital variable

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Le Liquidateur

Représentée par Anne Laurent

Partner

Référence de publication: 2013169113/19.

(130206355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Montblanc Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 145.539.

—
Rectificatif du dépôt effectué le 03/12/2013 sous le numéro L130204830

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169084/10.

(130205983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Lanay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 139.459.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie en date du 8 novembre 2013

L'an deux mille treize, le huit novembre à dix heures, l'actionnaire unique de la société LANAY S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social.

L'Assemblée a délibéré et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire unique décide de renouveler le mandat de l'administrateur unique, à savoir Monsieur Knut REINERTZ, né le 31/12/1963 à Esch-sur-Alzette, et demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 35A, Avenue John F. Kennedy.

Le mandat de l'administrateur est valable jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2018, à tenir en 2019.

Deuxième résolution

L'Actionnaire décide de renouveler le mandat de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la numéro B 139.890, comme commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes est valable jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2018, à tenir en 2019.

Luxembourg, le 8 novembre 2013.

Pour extrait conforme

L'Actionnaire unique

Référence de publication: 2013169046/26.

(130205995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Murano Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 163.077.

—
Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'Administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B - 63 130, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a accepté la démission de Monsieur Yves BIEWER, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au Conseil d'Administration de la société MURANO PRIVATE S.A. SPF, société anonyme, ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 03.12.2013.

Pour: MURANO PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013169105/18.

(130205901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 162.995.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 03 décembre 2013.

Pour la société
B.P. 126
COFICOM Trust S.à r.l.
50, Esplanade
L-9227 DIEKIRCH
Signature

Référence de publication: 2013169043/16.

(130205741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Monyx Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 67.545.

EXTRAIT

Monsieur Anders Malcolm a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 28 novembre 2013.

De ce fait le conseil d'administration de la Société se compose comme suit à partir du 28 novembre 2013:

- Monsieur Lars Purlund avec adresse professionnelle à Kingosvej 1, DK-2630 Taastrup, président du conseil d'administration
- Monsieur Peter Reedtz avec adresse professionnelle à Ehlersvej 7, DK-2900 Hellerup
- Madame Ann-Charlotte Lawyer avec adresse professionnelle à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169103/16.

(130206103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Neela Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 132.761.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013169112/10.

(130205893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Yuuniq S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 291, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 163.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Patricio Rubinstein
Gérant Unique

Référence de publication: 2013169306/12.

(130206061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

East Investment S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 113.524.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 24 octobre 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 19 de la loi du 15 juin 2004 concernant les sociétés d'investissement en capital à risque, la dissolution et la liquidation de la Société.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita Lecuit, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et a

dit que le liquidateur représente tant la société que ses investisseurs et créanciers et qu'il est doté des pouvoirs les plus étendus en vue de la réalisation de sa mission qui s'exercera tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger;

dit que le cours des intérêts est arrêté au 24 octobre 2013;

ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, la déclaration du montant de leurs créances avant le 14 novembre 2013;

déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite, sous réserve des modalités dérogatoires prévues par l'article 19 de la loi du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque;

dit que les créances libellées dans une monnaie autre que l'euro seront converties dans cette devise au cours de change du jour du jugement de liquidation tel qu'il est publié par la Banque centrale européenne et le paiement de toutes les créances admises se fera en euro;

ordonné que les scellés seront apposés au siège social de la société et partout ailleurs où besoin en sera, à moins que l'inventaire ne puisse être terminé en un seul jour, auquel cas il y sera procédé sans apposition préalable;

ordonné la publication du jugement par extrait au Mémorial et dans les journaux Luxemburger Wort et Tageblatt;

dit que le jugement est exécutoire par provision;

mis les frais à charge de la société d'investissement en capital à risque sous forme d'une société en commandite par actions EAST INVESTMENT S.C.A., SICAR, sinon en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour la société en liquidation

Me Max Mailliet

Le liquidateur

Référence de publication: 2013168696/32.

(130205264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Mireille s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2559 Luxembourg, 6, rue Valentin Simon.

R.C.S. Luxembourg B 160.539.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013169100/10.

(130205766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

1 2 3 Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 55.215.

—
Les pouvoirs de signatures autorisés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Remplace le document déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 3 décembre 2013 et portant le numéro L130205076.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013169314/12.

(130206165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Portilla S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 8, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 138.657.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 novembre 2013 que:

- Monsieur Bertrand Michaud, administrateur de sociétés, né le 21 novembre 1961 à Paris, et résident professionnellement au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Zeimet, démissionnaire;

- Monsieur Sansal Ozdemir, administrateur, a démissionné.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013169155/16.

(130205605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

PRC Impex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8094 Bertrange, 61, rue de Strassen.
R.C.S. Luxembourg B 125.224.

—
Déclaration de changement dans les personnes des associés au 1^{er} Novembre 2013

Le gérant déclare que les parts détenues dans le capital de la Société par Monsieur Philippe CAPOCCI résidant à B-4670 Blegny, rue de l'Institut 72, Belgique ont été transférées, à hauteur de 130 parts à Madame Nancy VIO à B-4670 Blegny, rue de l'Institut 72, Belgique, et à hauteur de 60 parts à Monsieur Thomas STASSEN résidant à B-4880 Aubel, rue de Vernantes 28, Belgique.

Keispelt, le 15 novembre 2013.

Philippe Capocci
Le gérant

Référence de publication: 2013169156/16.

(130206052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Pro Performance SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R.C.S. Luxembourg B 132.365.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169157/10.

(130206254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

3Nations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 89.083.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

3Nations S.A.
GEERT DIRKX
Administrateur unique

Référence de publication: 2013169316/12.

(130205859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

PepsiCo Group Spotswood Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: USD 1.000.035,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 163.853.

—
Suite à la cession de parts sans droit de vote intervenue en date du 26 novembre 2013 entre PepsiCo Middle East Investments B.V., ayant son siège social au 35, Zonnebaan, 3542EB, Utrecht, Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 30166396 auprès du Registre Commercial de la Chambre de Commerce et PepsiCo Group Holdings International B.V., ayant son siège social au 35, Zonnebaan, 3542EB, Utrecht, Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 53029089 auprès du Registre Commercial de la Chambre de Commerce, les 10 parts sans droit de vote d'une valeur nominale de USD 1.00 sont transférées à PepsiCo Group Holdings International B.V.

- PepsiCo Group Holdings International B.V., ayant son siège social au 35, Zonnebaan, 3542EB, Utrecht, Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 53029089 auprès du Registre Commercial de la Chambre de Commerce détient 10 parts sociales sans droit de vote d'une valeur nominale de USD 1.00 de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Group

L'Associé Commandité

Référence de publication: 2013169141/20.

(130206106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Petrusse Ontology, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.807.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169149/9.

(130205678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

R.S. Réalisations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8353 Garnich, 30, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 130.620.

—
Extrait procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Garnich le 29 novembre 2013.

L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Renato OLIBONI de son mandat d'administrateur.

L'assemblée a accepté la démission de Mme Nathalie FOROTTI de son mandat d'administrateur.

L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Renato OLIBONI de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué.

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de la société «Fiducial Expertise S.A. (Anc. Bureau Comptable Pascal Wagner S.A.)» en tant que commissaire aux comptes a été acceptée.

L'assemblée a décidé de nommer la société «Conseils Comptables et Fiscaux SA» en tant que nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

Administrateur:

Mr Steve FRIES, employé

Demeurant 30 rue de l'Ecole, L-8353 Garnich

Commissaire aux comptes:

Conseils Comptables et Fiscaux S.A.

80 Avenue Charlotte L-4530 Differdange

Garnich, le 29 novembre 2013.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2013169165/25.

(130206104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

P.A.L. Management Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 145.164.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associée unique de la Société en date du 24 octobre 2013 que:

1. La démission de Madame Agnes Csorgo, en tant que gérant de la Société, a été acceptée avec effet immédiat.

2. Monsieur Livio Gambardella, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi, Italie, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

La Société prend acte des nouvelles adresses de:

- Madame Céline PIGNON demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;
- Monsieur Bruno BEERNAERTS demeurant au 162, rue de Reckenthal, L-2410 Strassen;
- Monsieur Olivier LIEGEOIS demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Monsieur Luc GERONDAL demeurant au 19, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg;
- Monsieur Patrick MOINET demeurant au 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;
- Monsieur Benoît BAUDUIN demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Madame Sandrine BISARO demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Monsieur Philippe SALPETIER demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Monsieur Marc CHONG KAN demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Monsieur Maksud AHMADKHANOV demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Référence de publication: 2013169134/28.

(130205934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Pro Performance SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 132.365.

—
Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2013

Nominations statutaires

L'Assemblée constate que le terme du mandat des Administrateurs a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en novembre 2014:

M. Yves CRAUSAZ, président

M. Jean FELL

M. Bernard MERTENS

Nomination du Réviseur d'Entreprises

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG S.A. pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en novembre 2014.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2013169158/26.

(130206255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Global Opportunities SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé,

(anc. EUR Sovereign Opportunities SICAV-FIS).

Siège social: L-5365 Luxembourg, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 164.440.

Im Jahre zweitausendunddreizehn, am siebenundzwanzigsten November.

Vor Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg,

fand die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre (die „Generalversammlung“) der EUR Sovereign Opportunities SICAV-FIS, eine Luxemburger Aktiengesellschaft (société anonyme) in der Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital - spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), gegründet und bestehend nach den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg gemäß Urkunde vom 28. Oktober 2011, aufgenommen durch Notar Maître Calro Wersandt, in Vertretung von Notar Maître Henri Hellinckx, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2854 vom 23. November 2011, und mit Gesellschaftssitz in 4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, und eingetragen in dem Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B164.440 statt.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Sonja Maringer, Privatangestellte, geschäftsansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt, Janin Söder, Privatangestellte, geschäftsansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, zum Protokollführer der Versammlung.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Karolina Richard, Privatangestellte, geschäftsansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Nach der Bildung des Versammlungsvorstandes der Außerordentlichen Generalversammlung stellt der Vorsitzende folgendes fest:

I. Gegenwärtigem Protokoll ist ein Anteilverzeichnis der Aktionäre beigelegt. Dieses Verzeichnis wurde von den Aktionären bzw. deren Vertretern, sowie von dem Versammlungsvorstand und dem unterzeichneten Notar unterschrieben.

Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde „ne varietur“ paraphiert beigelegt, um mit derselben einregistriert werden.

II. Der Vorsitzende stellt fest, dass das gesamte Gesellschaftskapital von der Gesellschaft vertreten ist und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung ordnungsgemäß zusammengetreten und kann rechtsgültig beraten.

III. Die Tagesordnung der Außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Änderung der Sprache der Satzung von Englisch auf Deutsch als maßgebliche Sprache

2. Änderung des Gesellschaftsnamen

Bisheriger Gesellschaftsname:

EUR Sovereign Opportunities SICAV-FIS

Neuer Gesellschaftsname:

Global Opportunities SICAV-FIS

3. Änderung des Gesellschaftssitzes

Bis zum 30. November 2013:

4, rue Heinrich Heine

L-1720 Luxembourg

Ab dem 1. Dezember 2013:

1c, rue Gabriel Lippmann

L-5365 Luxembourg

4. Änderung des Artikels 1 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 1:

Art. 1. Name. Zwischen den Unterzeichneten und allen, welche Eigentümer von nachfolgend ausgegebenen Aktien werden, besteht eine Aktiengesellschaft (société anonyme) in der Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital - spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) unter dem Namen EUR Sovereign Opportunities SICAV-FIS (die „Gesellschaft“).

Neuer Artikel 1:

Art. 1. Name. Zwischen den Unterzeichneten und allen, welche Eigentümer von nachfolgend ausgegebenen Aktien werden, besteht eine Aktiengesellschaft (société anonyme) in der Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital

- spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) unter dem Namen Global Opportunities SICAV-FIS (die „Gesellschaft“).

5. Ersatz des Artikels 2 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 2:

Art. 2. Gesellschaftssitz. Der Gesellschaftssitz befindet sich in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg. Durch Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen und Repräsentanzen an einem anderen Ort des Großherzogtums sowie im Ausland gegründet werden.

Sofern der Verwaltungsrat die Feststellung trifft, dass außergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse stattgefunden haben oder unmittelbar bevorstehen, welche den gewöhnlichen Geschäftsverlauf der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die Kommunikation mit Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, kann der Sitz zeitweilig und bis zur völligen Normalisierung der Lage in das Ausland verlagert werden. Solche provisorischen Maßnahmen werden auf die Staatszugehörigkeit der Gesellschaft keinen Einfluss haben. Die Gesellschaft wird eine Luxemburger Gesellschaft bleiben.

Neuer Artikel 2:

Art. 2. Gesellschaftssitz. Der Gesellschaftssitz befindet sich bis zum 30. November 2013 in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und ab dem 01. Dezember 2013 in der Gemeinde Schuttrange.

6. Ersatz des Artikels 3 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 3:

Art. 3. Dauer. Die Gesellschaft ist für eine bestimmte Zeit errichtet und wird automatisch zum 20. Jahrestag ihrer Gründung aufgelöst und liquidiert (es sei denn, sie wird bereits vorher im Einklang mit den Bestimmungen dieser Satzung aufgelöst).

Neuer Artikel 3:

Art. 3. Dauer. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

7. Änderung des Artikels 10 Paragraph 2 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 10 Paragraph 2:

„Bewertungstag“ meint jeden Freitag, bzw. falls ein spezieller Freitag kein Bankarbeitstag ist, den folgenden Bankarbeitstag und jeden weiteren Tag, der vom Verwaltungsrat als Bewertungstag festgesetzt wird.

Neuer Artikel 10 Paragraph 2:

„Bewertungstag“ meint jeden Bankarbeitstag, der zugleich Bankarbeitstag in Luxemburg und Frankfurt am Main ist.

8. Einfügung des Aufzählungspunkts 7 in Artikel 10 Paragraph 4 der Gesellschaftssatzung bezüglich der Grundsätze der Berechnung des Nettovermögenswerts wie folgt:

- Die im Fonds enthaltenen Zielfondsanteile werden zum letzten festgestellten und erhältlichen Anteilwert bzw. Rücknahmepreis bewertet.

9. Änderung des Artikels 18 Paragraph 2 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 18 Paragraph 2:

Die Gesellschaft kann kurzfristig in Höhe von bis zu 10 % ihrer Netto-Aktiva Kredite aufnehmen.

Neuer Artikel 18 Paragraph 2:

Die Gesellschaft kann kurzfristig in Höhe von bis zu 30 % ihrer Netto-Aktiva Kredite aufnehmen.

10. Ersatz des Artikels 20 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

Bisheriger Artikel 20:

Art. 20. Depotbank. In dem gesetzlich erforderlichen Umfang wird die Gesellschaft einen Depotbankvertrag mit der Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., einer Bank im Sinne des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor (die „Depotbank“) abschließen.

Die Depotbank wird die Pflichten erfüllen und die Verantwortung übernehmen, wie dies gemäß den anwendbaren gesetzlichen Bestimmungen vorgesehen ist.

Sowohl die Depotbank als auch die Gesellschaft sind berechtigt, die Depotbankbestellung jederzeit im Einklang mit dem Depotbankvertrag zu kündigen. In diesem Fall wird der Verwaltungsrat alle Anstrengungen unternehmen, um innerhalb von zwei Monaten mit Genehmigung der zuständigen Aufsichtsbehörde eine andere Bank zur Depotbank zu bestellen. Bis zur Bestellung einer neuen Depotbank wird die bisherige Depotbank zum Schutz der Interessen der Aktionäre ihren Pflichten als Depotbank vollumfänglich nachkommen.

Neuer Artikel 20:

Art. 20. Depotbank. In dem gesetzlich erforderlichen Umfang wird die Gesellschaft einen Depotbankvertrag mit einer Bank im Sinne des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor bzw. mit einem in einem anderen Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassenen Kreditinstitut im Sinne von Artikel 30 des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor, welches die Tätigkeit in Luxemburg sowohl über eine Niederlassung als auch im Wege des Dienstleistungsverkehrs ausüben darf, ("Depotbank") abschließen.

11. Kooptierung von Herrn Marc Kriegsmann und Hinzuwahl von Herrn Jörg Ludewig und Herrn Sascha Goedeken als Verwaltungsratsmitglieder.

Nach Beratung fasst der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Sprache der Satzung von Englisch auf Deutsch als maßgebliche und alleinige Sprache der Satzung zu ändern.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Gesellschaft in Global Opportunities SICAV-FIS umzubenennen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Sitz der Gesellschaft von 4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxemburg, nach 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, mit Wirkung zum 1. Dezember 2013 zu verlegen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Artikel 1 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 1. Name. Zwischen den Unterzeichneten und allen, welche Eigentümer von nachfolgend ausgegebenen Aktien werden, besteht eine Aktiengesellschaft (société anonyme) in der Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital -spezialisierte Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) unter dem Namen Global Opportunities SICAV-FIS (die „Gesellschaft“).

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Artikel 2 der Satzung durch folgenden Artikel 2 zu ersetzen:

Art. 2. Gesellschaftssitz. Der Gesellschaftssitz befindet sich bis zum 30. November 2013 in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und ab dem 01. Dezember 2013 in der Gemeinde Schuttrange.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Artikel 3 der Satzung durch folgenden Artikel 3 zu ersetzen:

Art. 3. Dauer. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

Siebenter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Artikel 10 Paragraph 2 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„Bewertungstag“ meint jeden Bankarbeitstag, der zugleich Bankarbeitstag in Luxemburg und Frankfurt am Main ist.

Achter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Einfügung des folgenden Aufzählungspunkts 7 in Artikel 10 Paragraph 4 der Gesellschaftssatzung:

- Die im Fonds enthaltenen Zielfondsanteile werden zum letzten festgestellten und erhältlichen Anteilwert bzw. Rücknahmepreis bewertet.

Neunter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Artikel 18 Paragraph 2 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Die Gesellschaft kann kurzfristig in Höhe von bis zu 30 % ihrer Netto-Aktiva Kredite aufnehmen.

Zehnter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Artikel 20 der Satzung durch folgenden Artikel 20 zu ersetzen:

Art. 20. Depotbank. In dem gesetzlich erforderlichen Umfang wird die Gesellschaft einen Depotbankvertrag mit einer Bank im Sinne des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor bzw. mit einem in einem anderen Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassenen Kreditinstitut im Sinne von Artikel 30 des Gesetzes vom 5. April 1993 über den

Finanzsektor, welches die Tätigkeit in Luxemburg sowohl über eine Niederlassung als auch im Wege des Dienstleistungsverkehrs ausüben darf, ("Depotbank") abschließen.

Elfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt,

- die Hinzuwahl von Herrn Marc Kriegsmann, geboren am 12. Februar 1976 in Lich (Deutschland), beruflich ansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxemburg, als Verwaltungsratsmitglied anstelle von Herrn Wendelin Schmitt, geboren am 14. April 1964 in Saarlouis, welcher seiner Verwaltungsratsmandat am 15. September 2013 niedergelegt hat;
 - die Hinzuwahl von Herrn Jörg Ludewig, geboren am 19. Januar 1959 in Hamburg (Deutschland), beruflich ansässig in Adolphsplatz 3, D-20457 Hamburg, als Verwaltungsratsmitglied;
 - die Hinzuwahl von Herrn Sascha Goedecken geboren am 22. Februar 1970 in Lörrach (Deutschland), beruflich ansässig in Adolphsplatz 3, D-20457 Hamburg, als Verwaltungsratsmitglied;
- bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung in 2014, welche über den Jahresabschluss für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt.

Worüber Urkunde, Geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. MARINGER, J. SÖDER, K. RICHARD und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2013. Relation: LAC/2013/55091. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begeh erteilt.

Luxemburg, den 4. Dezember 2013.

Référence de publication: 2013171455/176.

(130208832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

MFB International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 36.248.590,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 182.082.

In the year two thousand and thirteen, on the ninth day of December.

Before US, Maître Marc Lecuit, notary residing in Mersch.

THERE APPEARED:

HBI Branded Apparel Limited, Inc., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, United States of America, registered with the State of Delaware, Secretary of State, Division of Corporations, under number 4916394 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Gina Centi, corporate officer, with professional address at 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

(i) That the appearing party is the current sole shareholder owning all the issued and outstanding shares of MFB International Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty-five thousand United States dollars (USD 25,000.-), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182082 (the "Company"). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated December 2nd, 2013, in process of publication with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation of the Company;

(ii) That the Sole Shareholder is the sole legal and beneficial owner of all the two hundred (200) membership interest representing all the issued and outstanding membership interest (the "Shares") of HBI Holdco 2 LLC, a Delaware limited liability company, with its principal place of business located at 1000 East Hanes Mill Road, Winston Salem, North Carolina 27105, United States of America, and being registered with the Delaware Secretary of State, division of corporations under company number 5421656 ("LLC 2");

(iii) That, as payment in full for seven million two hundred forty-four thousand seven hundred and eighteen (7,244,718) new ordinary shares with a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) in the share capital of the Company (the "New Shares"), the Sole Shareholder wishes to make, with effect as of the date of the present deed, a contribution in kind consisting of sixteen (16) membership interest out of the Shares and corresponding to eight percent (8%) of the Shares (the "Contributed Shares");

(iv) That the Company wishes to accept the Contributed Shares in consideration for the issuance of the New Shares;

(v) That the Sole Shareholder has waived any convening notice right and has therefore adopted the following resolutions.

First resolution

It is resolved to increase, with effect as of the signature of the present deed (acte notarié), the share capital of the Company by an amount of thirty-six million two hundred twenty-three thousand five hundred and ninety United States dollars (USD 36,223,590) so as to raise it from its current amount of twenty-five thousand United States dollars (USD 25,000.-) to thirty-six million two hundred forty-eight thousand five hundred ninety United States dollars (USD 36,248,590) by the issue of seven million two hundred forty-four thousand seven hundred and eighteen (7,244,718) new ordinary shares with a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, the whole to be fully paid up through a contribution in kind by the Sole Shareholder to the Company consisting of the Contributed Shares (the "Contribution").

Second resolution

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole shareholder of the New Shares by a contribution in kind consisting of the Contributed Shares.

Contributors' intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened the Sole Shareholder duly represented by Mrs. Gina Centi, before named, and it declared to subscribe all the New Shares.

Description of the contribution

The total aggregate value of the Contributed Shares is thirty-six million two hundred twenty-three thousand five hundred and ninety United States dollars (USD 36,223,590).

The value of the Contributed Shares has been approved by a certificate of valuation issued by the Sole Shareholder dated December 9th, 2013. Such valuation has been accepted through a statement on contribution value issued by the Company's managers and dated December 9th, 2013. This certificate of valuation and the statement on contribution value shall remain annexed to the present deed and submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

A proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company shall be composed of:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: seven million two hundred forty-nine thousand seven hundred and eighteen (7,249,718) ordinary shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first phrase of article 7 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

- " **Art. 7.** The issued share capital of the Company is set at thirty-six million two hundred forty-eight thousand five hundred and ninety United States dollars (USD 36,248,590) divided into seven million two hundred forty-nine thousand seven hundred and eighteen (7,249,718) ordinary shares with a nominal value of five United States dollars (USD 5) each, all of which are fully subscribed and paid up."

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7,000).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Bertrange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le neuf décembre.

Par-devant nous, Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

HBI Branded Apparel Limited, Inc., une société à responsabilité limitée, régie par lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée près du «Delaware Secretary of State» sous le numéro de dossier 4916394 (l'«Associée Unique»),

ici représentée par Madame Gina Centi, secrétaire de sociétés, demeurant professionnellement au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, paraphées ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante représentée comme décrit ci-dessus, a requis du notaire soussigné qu'il prenne acte de ce qui suit:

(i) Que la partie comparante est l'associée unique actuel détenant l'ensemble des parts sociales de la société MFB International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de vingt-cinq mille dollars américains (USD 25,000.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B182.082 (la "Société"), La société a été constituée par un acte du notaire soussigné du 2 décembre 2013 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

(ii) Que l'Associée Unique est le seul détenteur légal et économique de toutes les deux cents (200) parts sociales représentant l'entière des parts sociales (les "Parts") de HBI Holdco 2 LLC, une société à responsabilité limitée de l'Etat du Delaware, ayant son établissement principal au 1000 East Hanes Mill Road, Winston Salem, North Carolina 27105, Etats-Unis d'Amérique et inscrite près le «Delaware Secretary of State, division of corporations» sous le numéro de société 5421656 ("LLC 2");

(iii) Que pour la libération de la totalité de sept millions deux cent quarante-quatre mille sept cent dix-huit (7.244.718) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinq dollars américains (5 USD) dans le capital social de la Société (les «Nouvelles Parts»), l'Associée Unique souhaite, avec effet à la date du présent acte, faire un apport en nature de seize (16) parts sociales sur les Parts et correspondant à huit pourcent (8%) des Parts (les "Parts Apportées");

(iv) Que la Société désire accepter les Parts Apportées contre l'émission des Nouvelles Parts; et

(v) Que l'Associée Unique a renoncé à tout droit de convocation préalable et a partant adopté les résolutions suivantes.

Première résolution

Il est décidé d'augmenter, avec effet à compter de la signature du présent acte notarié, le capital social de la Société, d'un montant de trente-six millions deux cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains (36.223.590 USD) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille dollars américains (25.000 USD) à trente-six millions deux cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains (36.248.590 USD) par l'émission de sept millions deux cent quarante-quatre mille sept cent dix-huit (7.244.718) nouvelles parts sociales, le tout devant être entièrement libéré par un apport en nature de l'Associée Unique des Parts Apportées à la Société (l'«Apport»).

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associée Unique des Nouvelles Parts par un apport en nature des Parts Apportées.

Intervention des Apporteurs - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associée Unique dûment représentée par Madame Gina Centi, pré-désignée, qui déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts.

Description de l'apport

La valeur d'ensemble totale des Parts Apportées s'élève à trente-six millions deux cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains (36.223.590 USD).

La valeur des Parts Apportées a été approuvée au moyen d'un certificat de valeur émis par l'Associée Unique et daté du 9 décembre 2013. Cette valorisation a été acceptée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 9 décembre 2013. Ce certificat de valeur et la déclaration sur la valeur de l'apport resteront annexés au présent acte notarié pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec lui.

Preuve de l'existence de l'apport

Une preuve de l'existence des apports a été fournie au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est maintenant composé de:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: sept millions deux cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (7.249.718) parts sociales ordinaires.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier la première phrase de l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social souscrit est fixé à trente-six millions deux cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains (36.248.590 USD) représenté par sept millions deux cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (7.249.718) parts sociales d'une valeur nominale de cinq dollars américain (5 USD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ sept mille euros (7.000 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: G. CENTI, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 11 décembre 2013. Relation: MER/2013/2688. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): MULLER.

POUR COPIE CONFORME

Mersch, le 16 décembre 2013.

Référence de publication: 2013175973/164.

(130214347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Kamps Food Retail Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 110.174.

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth day of December.

Before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

IFR Capital plc, a public limited company governed by the laws of Cyprus, having its registered office at 30 Tempon Street, Engomi 2408, Nicosia, Cyprus, registered under the company registration number HE 185534 (the "Shareholder"), hereby represented by Me Manfred Müller, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 17 December 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Kamps Food Retail Investments S.A., a société à anonyme governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of five hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 512,500.-) with registered office at 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed of 24 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1389 of 15 December 2005, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 110.174 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a notarial deed of 18 May 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1616 of 10 August 2010.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To approve the joint merger plan dated 13 November 2013 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2899 of 19 November 2013 (the "Joint Merger Plan") and, as a result, the merger, as further described in the Joint Merger Plan, between the Company (the "Absorbing Company") and IFR Jersey Limited, a limited liability company incorporated in Jersey with registered number 97822 and whose registered office is at 43 La Motte Street, St Helier, Jersey, JE4 8SD (the "Absorbed Company"), pursuant to which the Absorbed Company will be absorbed by the Absorbing Company, by way of universal succession of the assets and liabilities of the Absorbed Company, without any restriction or limitation, to the Absorbing Company (the "Merger").

2. To increase, as a consequence of the Merger, the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-) so as to raise it from its present amount of five hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 512,500.-) to five hundred fifteen thousand euro (EUR 515,000.-).

3. To issue two thousand (2,000) new shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

4. To accept the subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of two hundred ninety-eight million ninety-nine thousand two hundred seventy euro and thirteen cent (EUR 298,099,270.13) by the Shareholder and to accept full payment of such new shares by a contribution in kind.

5. To amend article 5.1. of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing proposed resolutions.

6. To appoint one or several attorneys-in-fact to implement the resolutions to be adopted on the basis of this agenda, and to accomplish all acts of whatever kind which are necessary or useful to fully implement the Merger.

7. Miscellaneous.

The undersigned notary confirms that:

a. The Joint Merger Plan has been drawn up by the board of directors of the Absorbing Company and by the board of directors of the Absorbed Company on 13 November 2013 (the "Joint Merger Plan");

b. The present resolutions of the sole shareholder of the Absorbing Company are adopted at least one month after the publication of such Joint Merger Plan in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 2899 of 19 November 2013.

c. Neither an examination of the Joint Merger Plan by an independent auditor nor a merger audit report pursuant to article 266 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), are required to the extent such formalities are waived by the Shareholder (being the sole holder of securities conferring voting rights with respect to the Absorbing Company and the Absorbed Company) in accordance with article 266 (5) of the Law.

d. No report by the administrative and management bodies of the Absorbing Company and the Absorbed Company pursuant to article 265 of the Law is required to the extent such formalities are waived by the Shareholder (being the sole holder of securities conferring voting rights with respect to the Absorbing Company and the Absorbed Company) in accordance with article 265 (3) of the Law.

e. An audit report has been drawn up by PricewaterhouseCoopers, société cooperative, independent auditor, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("PwC") in accordance with article 266 (3) and article 26-1 of the Law (the "Audit Report").

f. The documents required pursuant to article 267 of the Law have been deposited at the registered office of the Absorbing Company, for inspection by the shareholder and those persons having special rights against any of the Absorbing Company or Absorbed Company, at least one month prior to the date of the present resolutions.

g. The Merger will become effective as at the date of publication of the present resolutions of the Shareholder of the Absorbing Company approving the Merger in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

The Audit Report and the interim annual accounts as at 30 September 2013 (the "Interim Accounts") of the Absorbing Company and the Absorbed Company have been presented to the undersigned notary.

A copy of the Audit Report and the Interim Accounts, after having been signed «ne varietur» by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to approve the Joint Merger Plan and the Merger, as further described in the Joint Merger Plan, pursuant to which the Absorbed Company is absorbed by the Absorbing Company by way of universal succession of the assets and liabilities of the Absorbed Company, without any restriction or limitation, to the Absorbing Company.

Second resolution

PwC has established the Audit Report on 20 December 2013 in which the value of the assets and liabilities to be contributed by the Absorbed Company to the Absorbing Company as well as the methods of valuation are described, which will remain attached to the present deed and provides the following conclusions:

„Auf der Grundlage unserer Prüfung sind uns keine Sachverhalte bekannt geworden, die uns zu der Annahme veranlassen, dass der Gesamtwert der Sacheinlage nicht mindestens der Anzahl und dem um das Ausgabeagio erhöhten Nennwert der als Gegenleistung auszugebenden Aktien entspricht.“ (non binding translation: “On the basis of our review nothing has come to our attention that causes us to believe that the indicated value for the contribution in kind does not correspond at least to the number and the nominal value increased by the premium in relation to the shares issued in consideration of the contribution in kind.”)

After having heard and received the Audit Report, the Shareholder resolved to increase, as a consequence of the Merger, the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-) so as to raise it from its present amount of five hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 512,500.-) to five hundred fifteen thousand euro (EUR 515,000.-).

Third resolution

The Shareholder resolved to issue two thousand (2,000) new shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented by virtue of the above mentioned proxy.

The Shareholder declared to subscribe for two thousand (2,000) new shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) per share, with payment of a share premium in a total amount of two hundred ninety-eight million ninety-nine thousand two hundred seventy euro and thirteen cent (EUR 298,099,270.13) and to fully pay for these shares by a contribution in kind.

The amount of two hundred ninety-eight million one hundred one thousand seven hundred seventy euro and thirteen cent (EUR 298,101,770.13) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Fourth resolution

In view of the above, the Shareholder resolved to amend article 5.1. of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing resolutions

As a result, article 5.1. shall from now on read as follows:

“ **5.1.** The subscribed share capital is set at five hundred fifteen thousand Euro (515,000) consisting of four hundred and twelve thousand (412,000) shares in registered form with a par value of one Euro twenty-five cent (EUR 1.25) each (the “Shares”), all fully paid up.”

Fifth resolution

The Shareholder resolved to appoint any director of the Absorbing Company, each acting individually, with power of substitution, as its attorney-in-fact to implement the foregoing resolutions and to accomplish all acts of whatever kind which are necessary or useful to fully implement the Merger, such as, notably but not exclusively to file with the Luxembourg Register of Commerce and Companies all declarations and formalities with regards to the Absorbing Company pursuant to the Merger being effective.

Declaration

In accordance with article 271 (2) and 273ter (1) of the Law, the undersigned notary (i) declares and certifies having verified the existence and validity, under Luxembourg law, of the Joint Merger Plan and of the legal acts and formalities imposed in order to render the Merger effective between the Absorbing Company and the Absorbed Company, and (ii) confirms that the Merger between the Absorbing Company and the Absorbed Company will become effective as at the date of publication of the present deed in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges, in any form whatsoever, resulting from the present deed, are estimated approximately at six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the proxyholder of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same proxyholder, in case of divergences between the English text and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the undersigned notary by his name, surname, occupation and residence, said proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt décembre.

Par-devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

IFR capital plc, une société anonyme (public limited company) régie par les lois de Chypre, ayant son siège social au 30, Tempon Street, Engomi 2408, Nicosie, Chypre, et immatriculée sous le numéro d'enregistrement des sociétés HE 185534 (l'«Actionnaire»),

représentée aux fins des présentes par Maître Manfred Müller, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 décembre 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Actionnaire a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Actionnaire est le seul et unique actionnaire de Kamps Food Retail Investments S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500,-), dont le siège social est au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 24 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1389 du 15 décembre 2005 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 110.174 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte notarié en date du 18 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1616 du 10 août 2010.

L'Actionnaire, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du projet commun de fusion et, en conséquence, de la fusion telle que plus amplement décrite dans le projet commun de fusion, entre la Société, en tant que société absorbante (la «Société Absorbante») et IFR Jersey Limited, une société à responsabilité limitée (limited liability company) incorporée à Jersey avec numéro d'immatriculation 97822 et dont le siège social est au 43, La Motte Street, St Helier, Jersey, JE4 8SD (la «Société Absorbée»), au terme de laquelle la Société Absorbée sera absorbée par la Société Absorbante par transfert universel des actifs et passifs de la Société Absorbée, sans restriction ou limitation aucune, à la Société Absorbante (la «Fusion»).

2. Augmentation du capital social de la Société, en raison de la Fusion, d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500,-) à cinq cent quinze mille euros (EUR 515.000,-).

3. Émission de deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions.

4. Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-dix euros treize cents (EUR 298.099.270,13) par l'Actionnaire, et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles actions par un apport en nature.

5. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

6. Nomination d'un ou plusieurs mandataires afin de mettre en œuvre les résolutions devant être adoptées sur base du présent ordre du jour, et accomplir tous actes de quelque nature qu'ils soient nécessaires ou utiles afin que la Fusion soit entièrement réalisée.

7. Divers.

Le notaire soussigné confirme que:

a. Un projet commun de fusion a été rédigé conjointement par le conseil d'administration de la Société Absorbante et par le conseil d'administration de la Société Absorbée en date du 13 novembre 2013 (le «Projet Commun de Fusion»).

b. Les présentes résolutions de l'Actionnaire unique de la Société Absorbante sont prises au moins un mois après la publication du Projet Commun de Fusion au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 2899 du 19 novembre 2013.

c. Un examen du Projet Commun de Fusion par un réviseur d'entreprises agréé et un rapport de réviseur prévu à l'article 266 de la loi du 15 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») ne sont pas requis parce que l'Actionnaire (étant le seul détenteur de titres conférant un droit de vote dans la Société Absorbée et dans la Société Absorbante) a renoncé à ces formalités conformément à l'article 266 (5) de la Loi.

d. Un rapport des organes d'administration de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, prévu à l'article 265 de la Loi, n'est pas requis parce que l'Actionnaire (étant le seul détenteur de titres conférant un droit de vote dans la Société Absorbée et dans la Société Absorbante) a renoncé à ces formalités conformément à l'article 265 (3) de la Loi.

e. Un rapport de réviseur a été établi par PricewaterhouseCoopers, société coopérative, réviseur d'entreprises agréé, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg («PwC»), conformément à l'article 266 (3) et à l'article 26-1 de la Loi (le «Rapport de Réviseur»).

f. Les documents requis par l'article 267 de la Loi ont été déposés au siège social de la Société Absorbante, pour inspection par les Actionnaires et personnes titulaires de droits spéciaux contre la Société Absorbante ou la Société Absorbée et ce, un mois au moins avant la date des présentes résolutions.

g. La fusion deviendra effective à la date de la publication des présentes résolutions de l'Actionnaire unique de la Société Absorbante approuvant la fusion au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

Le Rapport Commun de Fusion ainsi que les comptes intérimaires au 30 septembre 2013 (les «Comptes Intérimaires») de la Société Absorbante et de la Société Absorbée ont été présentés au notaire soussigné.

Une copie du Rapport de Réviseur et les Comptes Intérimaires, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Actionnaire a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire a décidé d'approuver le Projet Commun de Fusion et la Fusion, telle que plus amplement décrite dans le Projet Commun de Fusion, au terme de laquelle la Société Absorbée est absorbée par la Société Absorbante par transfert universel des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante sans aucune restriction ou limitation.

Deuxième résolution

PwC a établi le Rapport de Réviseur le 20 décembre 2013 dans lequel la valeur des actifs et des passifs à contribuer par la Société Absorbée à la Société Absorbante ainsi que les méthodes d'évaluation sont décrits, qui restera annexé au présent acte et qui tire les conclusions suivantes:

„Auf der Grundlage unserer Prüfung sind uns keine Sachverhalte bekannt geworden, die uns zu der Annahme veranlassen, dass der Gesamtwert der Sacheinlage nicht mindestens der Anzahl und dem um das Ausgabeagio erhöhten Nennwert der als Gegenleistung auszugebenden Aktien entspricht.“ (traduction non contraignante: «Sur base de notre examen, nous n'avons pas connaissance d'éléments qui pourraient nous laisser penser que la valeur indiquée de l'apport en nature ne correspondrait pas au moins au nombre et à la valeur nominale augmentée des primes relatives aux actions de la Société Absorbante émises en considération de cet apport en nature.»)

Après avoir entendu le Rapport de Réviseur, l'Actionnaire a décidé d'augmenter le capital émis de la Société à concurrence de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500,-) à cinq cent quinze mille euros (EUR 515.000,-).

Troisième résolution

L'Actionnaire a décidé d'émettre deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu L'Actionnaire, représenté en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

L'Actionnaire a déclaré souscrire deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-dix euros treize cents (EUR 298.099.270,13) et d'intégralement libérer ces actions par un apport en nature.

Le montant de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent et un mille sept cent soixante-dix euros et treize cents (EUR 298.101.770,13) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Au vu de ce qui précède, l'Actionnaire a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus.

Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **5.1.** Le capital souscrit est fixé à cinq cent quinze mille euros (EUR 515.000,-) divisé en quatre cent douze mille (412.000) actions nominatives d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (les «Actions»), toutes entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'Actionnaire a décidé de nommer tout administrateur de la Société Absorbante, chacun agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, comme son mandataire afin de mettre en œuvre les résolutions ci-avant adoptées, et accomplir tous les actes de quelque nature qu'ils soient nécessaires ou utiles afin que la Fusion soit intégralement réalisée et, en particulier mais non exclusivement, afin de déposer et d'accomplir auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg toutes les déclarations et formalités relatives à la Société Absorbante afin de rendre la fusion effective.

Déclaration

Conformément à l'article 271 (2) et 273ter de la Loi, le notaire soussigné (i) déclare avoir vérifié et certifié l'existence et la validité, en droit luxembourgeois, du Projet Commun de Fusion ainsi que des actes juridiques et formalités imposés afin de rendre la fusion effective entre la Société Absorbante et la Société Absorbée et (ii) confirme que la fusion entre la Société Absorbante et la Société Absorbée sera effective à compter de la date de publication du présent acte au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de cette augmentation de capital sont estimés à six mille six cents euro (EUR 6.700,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 20 décembre 2013. REM/2013/2265. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 20 décembre 2013.

Référence de publication: 2013180001/260.

(130219512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.504,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.093.

Eastman Chemical Luxembourg Holdings 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.473.

In the year two thousand thirteen, on the thirteenth day of December.

before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1) Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 169093, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Rambrouch, on 24 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 11 June 2012, number 1447. The articles of association have been amended for the last time on 29 June 2012, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 14 August 2012, number 2012 ("ECLH1" or the "Absorbing Company");

duly represented by Mr Charles Heisbourg, lawyer, residing in Luxembourg, acting as representative of the board of managers of ECLH1, by virtue of a proxy given on 12 December 2013;

and

2) Eastman Chemical Luxembourg Holdings 4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 169473, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 6 June 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 17 July 2012, number 1797. The articles of association have been amended for the last time on 29 June 2012, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 14 August 2012, number 2012 ("ECLH4" or the "Absorbed Company" and together with ECLH1, the "Merging Companies");

duly represented by Mr Charles Heisbourg, lawyer residing in Luxembourg, acting as representative of the board of managers of ECLH4, by virtue of a proxy given on 12 December 2013.

Said proxies, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacities, have required the undersigned notary to record the following:

JOINT MERGER PROPOSAL

1) The Absorbing Company holds twelve thousand five hundred two (12,502) shares of the Absorbed Company, representing one hundred percent (100%) of the share capital and voting rights of the Absorbed Company as of the date of the publication of this merger project, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Subject to the rights of the shareholders of the Absorbing Company set out in 9) below, the dissolution of the Absorbed Company and the cancellation of the shares of the Absorbed Company shall become effective, among Merging Companies a month and a day after the publication of this joint merger proposal in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

3) Subject to the rights of the shareholders of the Absorbing Company set out in 9) below, the dissolution of the Absorbed Company and the cancellation of the shares of the Absorbed Company shall become effective towards third parties, in accordance with articles 279(1) a) and 273 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the "Law"), on the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the notarial certificate confirming that the conditions of merger are met and that the shareholders of the Absorbing Company have not requested the holding of a general meeting to resolve on the merger (the "Effective Date"), and will lead simultaneously to the effects set out in article 274 of the Law.

4) The Absorbing Company proposes to absorb the Absorbed Company without issuance of new shares by way of transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company, pursuant to the provisions of articles 257, 278 and following of the Law.

5) As from 1st January 2014, all operations and transactions of the Absorbed Company are considered for accounting and tax purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company.

6) As of the Effective Date, all rights and obligations of the Absorbed Company vis-à-vis third parties shall be taken over by the Absorbing Company, including employment contracts. The Absorbing Company will in particular take over debts as own debts and all payment obligations of the Absorbed Company. The rights and claims comprised in the assets of the Absorbed Company shall be transferred to the Absorbing Company with all securities, either in rem or personal, attached thereto.

7) The Absorbing Company shall from the Effective Date carry out all agreements and obligations of whatever kind of the Absorbed Company such as these agreements and obligations exist on the Effective Date (as defined above) and in particular carry out all agreements existing, if any, with the creditors of the Absorbed Company and shall be subrogated to all rights and obligations from such agreements.

8) The shareholders of the Merging Companies have, within one month from the publication of this joint merger proposal in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, access at the registered offices of the Merging Companies to all documents listed in article 267 paragraph (1) a), b) and c) if applicable, of the Law and may obtain copies thereof, free of charge.

9) One or more shareholders of the Absorbing Company holding at least five percent (5%) of the subscribed share capital of the Absorbing Company may within the time period set out in 8) above request the convening of a shareholders' meeting of the Absorbing Company to decide whether to approve the proposed merger.

10) No special rights or advantages have been granted to the directors of the Merging Companies.

11) The Absorbing Company shall itself carry out all formalities, including such announcements as are prescribed by law, which are necessary or useful to carry into effect the merger and the transfer and assignment of the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company. Insofar as required by law or deemed necessary or useful, appropriate transfer instruments shall be executed by the Merging Companies to effect the transfer of the assets and liabilities transferred by the Absorbed Company to the Absorbing Company.

12) The expenses, costs, fees and charges resulting from the merger shall be borne by the Absorbing Company.

13) The books and records of the Absorbed Company will be held at the registered office of the Absorbing Company for the period legally prescribed.

14) As a result of the merger, the Absorbed Company shall cease to exist and all its issued shares shall be cancelled. The undersigned notary hereby certifies the existence and legality of the joint merger project pursuant to the law.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treizième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu

1) Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169093, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Meyers, notaire à Rambrouch, en date du 24 Mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, en date du 11 juin 2012, numéro 1447. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 29 juin 2012 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, en date du 14 août 2012, numéro 2012 («ECLH1» ou la «Société Absorbante»);

dûment représentée par M. Charles Heisbourg, avocat, résidant à Luxembourg, agissant comme mandataire du conseil de gérance d'ECLH1, en vertu d'une procuration établie le 12 décembre 2013;

et

2) Eastman Chemical Luxembourg Holdings 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante conformément aux lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169473, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, en date du 17 juillet 2012, numéro 1797. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 29 juin 2012 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, en date du 14 août 2012, numéro 2012 («ECLH4» ou la «Société Absorbée» et, ensemble avec ECLH1, les «Sociétés Fusionnantes»);

dûment représentée par M. Charles Heisbourg, avocat, résidant à Luxembourg, agissant comme mandataire du conseil de gérance d'ECLH4, en vertu d'une procuration établie le 12 décembre 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1) La Société Absorbante détient douze mille cinq cent deux (12.502) parts sociales de la Société Absorbée, représentant cent pourcent (100%) du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée à la date de publication du présent projet de fusion, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Sous réserve du respect des droits des associés de la Société Absorbante tels qu'exposés à l'article 9 ci-après, la dissolution et l'annulation des actions de la Société Absorbée deviendront effectives entre Sociétés Fusionnantes un mois et un jour après la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

3) Sous réserve du respect des droits des associés de la Société Absorbante tels qu'exposés à l'article 9 ci-après, la dissolution et l'annulation des actions de la Société Absorbée deviendront effectives en conformité avec les articles 279 (1) a) et 273 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») à la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du certificat notarié confirmant que les conditions de la fusion sont remplies et que les associés de la Société Absorbante n'ont pas demandé la tenue d'une assemblée générale pour statuer sur la fusion, (la «Date de Réalisation»), et emportera simultanément les effets prévus à l'article 274 de la Loi.

4) La Société Absorbante propose d'absorber la Société Absorbée sans émission de nouvelles parts sociales au travers de la réalisation du transfert de l'ensemble de l'actif et du passif de la Société Absorbée au bénéfice de la Société Absorbante, en application des dispositions des articles 257, 278 et suivants de la Loi.

5) A compter du 1^{er} janvier 2014, l'ensemble des opérations ainsi que des transactions réalisées par la Société Absorbée sont considérées, d'un point de vue comptable, comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la Société Absorbante.

6) A compter de la Date de Réalisation, l'ensemble des droits et obligations de la Société Absorbée à l'égard des tiers seront repris à son compte par la Société Absorbante, en ce compris tous contrats de travail. La Société Absorbante reprendra notamment à son compte les dettes, qu'elle considérera dès lors comme siennes, ainsi que toutes obligations de paiement de la Société Absorbée. Les droits et créances compris dans l'actif de la Société Absorbée seront transférés à la Société Absorbante, accompagnés de l'ensemble des sûretés réelles et/ou personnelles y attachées.

7) La Société Absorbante exécutera à compter de la Date de Réalisation l'ensemble des contrats et obligations de toutes natures de la Société Absorbée, tels que ces-dits contrats et obligations existent à la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessus), et exécutera notamment l'ensemble des contrats existants, le cas échéant, à l'égard des créanciers de la Société Absorbée, et sera subrogée dans l'ensemble des droits et obligations naissant de ces contrats.

8) Les associés des Sociétés Fusionnantes se voient reconnaître le droit, durant une période de un mois courant à compter de la date de publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de

consulter au sièges sociaux des Sociétés Fusionnantes l'ensemble des documents visés à l'article 267 al. (1) a), b) et c) le cas échéant, de la Loi et d'en obtenir gratuitement copie.

9) Un ou plusieurs associés de la Société Absorbante détenant une participation au moins égale à cinq pourcent (5%) du capital souscrit de la Société Absorbante peut/peuvent, durant le délai visé à l'article 8 ci-dessus, solliciter la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante qui devra se prononcer sur l'approbation de la fusion.

10) Pas de droits spécifiques n'ont été constitués au bénéfice des administrateurs des Sociétés Fusionnantes.

11) La Société Absorbée réalisera elle-même l'ensemble des formalités requises, en ce compris toute publication prescrites par la loi, qui seront nécessaires ou utiles à l'effet de la fusion ainsi qu'au transfert de l'ensemble de l'actif ainsi que du passif de la Société Absorbée au bénéfice de la Société Absorbante. Dans la mesure où ceci serait prescrit par la loi, ou bien réputé nécessaire ou encore utile, les actes de transfert appropriés devront être conclus par les Sociétés Fusionnantes, à l'effet de permettre la réalisation du transfert de l'ensemble de l'actif et du passif de la Société Absorbée au bénéfice de la Société Absorbante.

12) Les dépenses, coûts, frais et charges résultant de la fusion seront portés à la charge de la Société Absorbante.

13) Les documents et registres sociaux de la Société Absorbée seront conservés au siège social de la Société Absorbante pour la durée de la période prescrite par la loi.

14) En conséquence de la fusion, la Société Absorbée cessera d'exister de plein droit et les parts sociales émises par cette dernière seront annulées.

Le notaire soussigné déclare attester de l'existence et de la légalité du projet commun de fusion conformément à la loi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. HEISBOURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 décembre 2013. Relation: LAC/2013/57349. Reçu douze euros (12,- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Référence de publication: 2013176656/178.

(130216294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Walcon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR WALCON LUXEMBOURG SARL

Signature

Référence de publication: 2013169299/11.

(130205545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Shivling S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 31.938.

Rectificatif du dépôt L130205023 déposé le 03/12/2012

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013169205/11.

(130206086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Gurkha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 182.744.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the thirteenth day of December.

Before the undersigned Me Karine REUTER, a notary resident in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Revetas Holding LX 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg by the undersigned notary on 13th December 2013, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under registration process with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Richel Van Weij, private employee, whose professional address is 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 12th December 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Gurkha S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. The Company may furthermore grant security interests over and may pledge its shares. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation**Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

- (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager.
- (ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

- (i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).
- (ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).
- (iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

- (i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.
- (iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- (x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.
- 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company at such time as may be specified in the convening notices of the meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31st) of December 2014.

Subscription and Payment

Revetas Holding LX 1 S.à r.l., represented as stated above, subscribes for twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500),

The amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,350.- (one thousand three hundred fifty euros).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. Appointment of Ms. Charlotte Lahaije-Hultman, Director, born in Barnarp, Sweden, on 24th March 1975, whose address is at 15, Rue Edward Steichen, 4th Floor, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as manager of the Company for an indefinite period.
2. Appointment of Mr. Alan Botfield, Director, born in Stirling, Scotland, on 22nd December 1970, whose address is at 15, Rue Edward Steichen, 4th Floor, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as manager of the Company for an indefinite period.
3. The registered office of the Company is located at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le treizième jour de décembre.

Par devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Revetas Holding LX 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois par le notaire instrumentaire en date de ce jour, dont le siège social se situe au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représenté par R. VAN WEIJ, employé privé, avec adresse professionnelle 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Gurkha S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. La Société peut également consentir des sûretés ou nantissements sur ses parts sociales. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle d'un quelconque gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social de la Société et à l'heure indiquée dans la convocation.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2014.

Souscription et Libération

Revetas Holding LX 1 S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500),

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.350.-(mille trois cent cinquante euros).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Nomination de Mme Charlotte Lahaije-Hultman, gérant, né à Barnarp, Suède, le 24 mars 1975, dont l'adresse est 15, Rue Edward Steichen, 4^e étage, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

2. Nomination de M. Alan Botfield, gérant, né à Stirling, Ecosse, le 22 décembre 1970, dont l'adresse est 15, Rue Edward Steichen, 4^e étage, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée

3. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes. Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signés: R. VAN WEIJ, KREUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 décembre 2013. Relation: EAC/2013/16422. Reçu soixante-quinze euros 75,-.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, le 19 décembre 2013.

Référence de publication: 2013178801/495.

(130218246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

MFB International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 13.145.765,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 182.082.

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth day of December.

Before US, Maitre Marc Lecuit, notary residing in Mersch.

THERE APPEARED:

(i) HBI Branded Apparel Limited, Inc., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, United States of America, registered with the State of Delaware, Secretary of State, Division of Corporations, under number 4916394 (the "HBI"), hereby represented by Mrs. Gina Centi, corporate officer, with professional address at 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

(ii) Confecciones El Pedregal Inc., a company organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 367201 ("Confecciones" and together with HBI the "Shareholders" and each a "Shareholder"), hereby represented by Mrs. Gina Centi, corporate officer, with professional address at 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

(i) That HBI and Confecciones are the current shareholders owning all the issued and outstanding shares of MFB International Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of forty-seven million five hundred eighty-one thousand nine hundred twenty-five United States dollars (USD 47,581,925), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182082 (the "Company"). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated December 2nd, 2013, in process of publication with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated December 13th, 2013, currently in process of publication with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

(ii) That the Shareholders wish to reduce the Company's share capital as follows: as payment in full for six million eight hundred eighty-seven thousand two hundred thirty-two (6,887,232) ordinary shares with a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each in the share capital of the Company (the "Repurchased Shares"), the Company wishes to make, with effect as of the date of the present deed, a reimbursement in cash to HBI in an amount of thirty-four million four hundred thirty-six thousand one hundred and sixty United States dollars (USD 34,436,160) ("Reimbursement");

(iii) That HBI wishes to accept the Reimbursement in consideration of the Repurchased Shares and that, in this respect, the Shareholders waive any right of equality of treatment that is or might be applicable under Luxembourg laws and regulations and that the rights of third parties are not prejudiced; and

(iv) That the Shareholders have waived any convening notice right and have therefore adopted the following resolutions.

First resolution

IT IS UNANIMOUSLY resolved to reduce, with effect as of the signature of the present deed (acte notarié), the share capital of the Company by an amount of thirty-four million four hundred thirty-six thousand one hundred and sixty United States dollars (USD 34,436,160) so as to reduce it from its current amount of forty-seven million five hundred eighty-one thousand nine hundred and twenty-five United States dollars (USD 47,581,925) to thirteen million one hundred forty-five thousand seven hundred sixty five United States dollars (USD 13,145,765) by the repurchase and cancellation of all the Repurchased Shares, the whole to be fully paid up through a reimbursement by the Company to HBI of an amount in cash of thirty-four million four hundred thirty-six thousand one hundred and sixty United States dollars (USD 34,436,160) (the "Repurchase").

Second resolution

IT IS UNANIMOUSLY resolved to make the Reimbursement to HBI with the express declaration that the rights of third parties or creditors are not prejudiced and shall be preserved at all time with the express commitment by HBI to immediately settle any amount or claim of any third party or creditors against the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Repurchase having been fully carried out, the shareholding of the Company shall be composed of:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: three hundred sixty-two million four hundred and eighty-six (362,486) ordinary shares; and
- Confecciones El Pedregal Inc.: two million two hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven (2,266,667) ordinary shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Repurchase having been fully carried out, IT IS UNANIMOUSLY resolved to amend the first phrase of article 7 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

- " **Art. 7.** The issued share capital of the Company is set at thirteen million one hundred forty-five thousand seven hundred sixty-five (USD 13,145,765) divided into two million six hundred twenty-nine thousand one hundred and fifty-three (2,629,153) ordinary shares with a nominal value of five United States dollars (USD 5) each, all of which are fully subscribed and paid up."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Bertrange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seize décembre.

Par-devant nous, Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

ONT COMPARU:

(i) HBI Branded Apparel Limited, Inc., une société à responsabilité limitée, régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1000 East Hanes Mill Road, Winston-Salem, NC 27105, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée près du «Delaware Secretary of State» sous le numéro de dossier 4916394 (l'«HBI»), ici représentée par Madame Gina Centi, secrétaire de sociétés, demeurant professionnellement au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

(ii) Confecciones El Pedregal Inc., une société régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Cayman, immatriculée près au «Registrar of Companies» des Iles Cayman sous le numéro 367201 (l'«Confecciones») et ensemble avec HBI les «Associées» et individuellement une «Associée»), ici représentée par Madame Gina Centi, secrétaire de sociétés, demeurant professionnellement au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme décrit ci-dessus, ont requis du notaire soussigné qu'il prenne acte de ce qui suit:

(i) Que HBI et Confecciones sont les associées actuels détenant l'ensemble des parts sociales de la société MFB International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-cinq dollars américains (47.581.925 USD), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B182.082 (la "Société"). La société a été constituée par un acte du notaire soussigné du 2 décembre 2013 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire soussigné en date du 13 décembre 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

(ii) Que les Associées désirent réduire le capital social de la Société comme suit: pour le paiement de la totalité de six millions huit cent quatre-vingt-sept mille deux cent trente-deux (6.887.232) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cinq dollars américains (5 USD) chacune dans le capital social de la Société (les «Parts Rachetées»), la Société souhaite, avec effet à la date du présent acte, faire un remboursement en liquide à HBI de trente-quatre millions quatre cent trente-six mille cent soixante dollars américains (34.436.160 USD) (le "Remboursement");

(iii) Que HBI souhaite accepter le Remboursement en contrepartie des Parts Rachetées et que, à cet égard, les Associées renoncent à tout droit quant à une égalité de traitement qui est ou serait applicable dans la législation ou la réglementation luxembourgeoise et qu'il n'est pas porté par les présentes atteinte aux droits des tiers; et

(iv) Que les Associées ont renoncé à tout droit de convocation préalable et ont partant adopté les résolutions suivantes.

Première résolution

IL EST UNANIMEMENT décidé de réduire, avec effet à compter de la signature du présent acte notarié, le capital social de la Société à hauteur d'un montant de trente-quatre millions quatre cent trente-six mille cent soixante dollars américains (34.436.160 USD) afin de le porter de son montant actuel de quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-cinq dollars américains (47.581.925 USD) à treize millions cent quarante-cinq mille sept cent soixante-cinq dollars américains (13.145.765 USD) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Rachetées, le tout devant être entièrement payé par le remboursement par la Société à HBI en liquide d'un montant de trente-quatre millions quatre cent trente-six mille cent soixante dollars américains (34.436.160 USD) (le «Rachat»).

Deuxième résolution

IL EST UNANIMEMENT décidé de procéder au Remboursement à HBI avec la déclaration formelle qu'il n'est pas porté atteinte aux droits des tiers ou des créanciers éventuels et avec l'engagement formel de HBI de régler immédiatement tout montant réclamé par un tiers ou un créancier à la Société.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est maintenant composé de:

- HBI Branded Apparel Limited, Inc.: trois cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (362.486) parts sociales ordinaires.
- Confecciones El Pedregal Inc.: deux millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept (2.266.667) parts sociales ordinaires.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et le Rachat étant totalement réalisé, IL EST UNANIMEMENT décidé de modifier la première phrase de l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social souscrit est fixé à treize millions cent quarante-cinq mille sept cent soixante-cinq dollars américains (13.145.765 USD) représenté par deux millions six cent vingt-neuf mille cent cinquante-trois (2.629.153) parts sociales d'une valeur nominale de cinq dollars américain (5 USD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des comparants, elle a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signés: G. CENTI, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 18 décembre 2013. Relation: MER / 2013 / 2785. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 19 décembre 2013.

Référence de publication: 2013178054/149.

(130217511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Misys Newco 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.550,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.287.

Misys Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.403.771,38.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 166.357.

Misys Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 24.509.344,11.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 166.373.

—
MERGER PLAN

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem.

There appeared:

1) Misys Newco 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 168.287, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary at the time residing in Luxembourg, on 12 April 2012, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 14 May 2012, number 1203. The articles of association have been amended for the last time on 6 March 2013, pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary at the time residing in Sanem, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 24 April 2013 n° 972 ("MN3" or the "Absorbing Company");

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of managers of MN3 (the "MN3 BoM"), pursuant to a resolution taken by the MN3 BoM on 13 December 2013 (the "MN3 Resolution");

and

2) Misys Topco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166.357, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary at the time residing in Luxembourg, on 16 January 2012, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 6 March 2012, number 587. The articles of association have been amended for the last time on 28 February 2013, pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary at the time residing in Sanem, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 22 May 2013, number 1196 ("MTS" or the "Absorbed Company 1");

here represented by Mr Carsten Opitz, previously named, acting as the representative of the board of managers of MTS (the "MTS BoM"), pursuant to a resolution taken by the MTS BoM on 13 December 2013 (the "MTS Resolution");

and

3) Misys Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166.373, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary at the time residing in Luxembourg, on 16 January 2012, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 9 March 2012, number 633. The articles of association have been amended for the last time on 10 December 2012, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary at the time residing in Luxembourg, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 10 May 2013, number 1112 ("MHS" or the "Absorbed Company 2" and together with the Absorbed Company 1 collectively referred to as the "Absorbed Companies");

here represented by Mr Carsten Opitz, previously named, acting as the representative of the board of managers of MHS (the "MHS BoM"), pursuant to a resolution taken by the MHS BoM on 13 December 2013 (the "MTS Resolution");

hereinafter, MN3 Resolution, MTS Resolution and MHS Resolution are collectively referred to as the "Resolutions".

The said Resolutions, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacities, have required the undersigned notary to record the following:

**Joint Merger Proposal
regarding the Merger (the “Merger Project”)**

between

Misys Newco 3 S.à r.l.

and

Misys Topco S.à r.l.

and

Misys Holdco S.à r.l.

1. Merging companies.

1.1. Misys Newco 3 S.à r.l., is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 168.287, acting as the absorbing company (hereinafter referred to as “MN3” or the “Absorbing Company”).

1.2. Misys Topco S.à r.l., is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166.357, acting as one of the two absorbed companies (hereinafter referred to as “MTS” or the “Absorbed Company 1”).

1.3. Misys Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166.373, acting as one of the two absorbed companies (hereinafter referred to as “MHS” or the “Absorbed Company 2” and together with the Absorbing Company and the Absorbed Company 1 is referred to as the “Merging Companies”).

1.4. The Absorbing Company holds the following shares in the Absorbed Company 1: (a) one hundred thirty-nine million four hundred fifty-nine thousand thirty-nine (139,459,039) Class A1 shares; (b) one hundred thirty-nine million four hundred fifty-nine thousand thirty-eight (139,459,038) Class A2 shares; (c) one hundred thirty-nine million four hundred fifty-nine thousand thirty-eight (139,459,038) Class A3 shares; (d) four million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred and ninety-three (4,888,893) Class B1 shares; (e) four million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred and ninety-three (4,888,893) Class B2 shares; (f) four million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred and ninety-three (4,888,893) Class B3 shares; (g) two million four hundred and forty-four thousand four hundred and forty-eight (2,444,448) Class C1 shares; (h) two million four hundred and forty-four thousand four hundred and forty-eight (2,444,448) Class C2 shares and (i) two million four hundred and forty-four thousand four hundred and forty-eight (2,444,448) Class C3; representing one hundred percent (100%) of the share capital and voting rights of the Absorbed Company 1 as of the date of the publication of this Merger Project, in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

1.5. The Absorbing Company holds the following preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 1: (a) eighteen million five hundred and twenty-one thousand seven hundred and eighty-six point eight zero (18,521,786.80) Class A PECs; (b) twenty million eighty-seven thousand three hundred fifty-seven (20,087,357) Class B PECs; (c) one hundred eight million four hundred twelve thousand six hundred forty-three (108,412,643) Class C PECs and (d) sixteen billion seven hundred thirty-six million nine hundred fifty-four thousand one hundred sixty-four (16,736,954,164) Class D PECs, representing one hundred percent (100%) of the preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 1 at the date hereof.

1.6. The Absorbed Company 1 holds two billion four hundred fifty million nine hundred thirty-four thousand four hundred eleven (2,450,934,411) shares of the Absorbed Company 2 representing one hundred percent (100%) of the share capital and voting rights of the Absorbed Company 2 as of the date of the publication of this Merger Project, in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

1.7. The Absorbed Company 1 holds the following preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 2: (a) twenty million four hundred and eighty-two thousand two hundred and twenty-two point eight zero (20,482,222.80) Class A PECs; (b) one hundred and eight million four hundred and twelve thousand six hundred and forty-three (108,412,643) Class C PECs and (c) sixteen billion seven hundred and seventy-one million nine hundred and fifty-four thousand one hundred and sixty-four (16,771,954,164) Class D PECs representing one hundred percent (100%) of the preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 2 at the date hereof.

1.8. The Absorbed Company 2 holds two billion four hundred and fifty million nine hundred and thirty-four thousand four hundred and eleven (2,450,934,411) shares of Turaz Global S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office 19, rue

de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 164.046 (hereinafter referred to as "Turaz Global") representing one hundred percent (100%) of the share capital and voting rights of Turaz Global as of the date of the publication of this Merger Project, in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

1.9. The Absorbed Company 2 holds the following preferred equity certificates issued by Turaz Global: (a) twenty million four hundred and eighty-two thousand two hundred and twenty-two point eight zero (20,482,222.80) Class A PECs; (b) one hundred and eight million four hundred and twelve thousand six hundred and forty-three (108,412,643) Class C PECs and (c) sixteen billion six hundred and eighty-six million nine hundred and fifty-four thousand one hundred and sixty-four (16,686,954,164) Class D PECs representing one hundred percent (100%) of the preferred equity certificates issued by the Turaz Global at the date hereof.

1.10. The Absorbing Company holds directly 100% of the share capital of the Absorbed Company 1 and indirectly 100% of the share capital of the Absorbed Company 2 through its participation in the Absorbed Company 1.

1.11. The Merging Companies have not been dissolved or declared bankrupt, nor has a suspension of payment been declared with respect to the Merging Companies.

2. Merger and transfer of assets.

2.1. The Absorbing Company proposes to absorb the Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 by way of transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 to the Absorbing Company, pursuant to the provisions of articles 278 and following of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the "Law").

2.2. In accordance with article 280 of the Law, articles 278 and 279 of the Law are applicable to operations of merger by absorption where all the shares, corporate units and securities referred to in article 278 of the Law in the company or companies being acquired belong to the acquiring company or to persons holdings such shares, corporate units, and securities in their own name on behalf of the acquiring company.

2.3. As a result of the merger, the Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 shall cease to exist and all their issued shares and preferred equity certificates shall be cancelled.

3. Closing balance, effective date.

3.1. The dissolution of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 and the cancellation of the shares and preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 1 and by the Absorbed Company 2 shall become effective, between the Merging Companies, on the date of the publication of the notary's certificate, delivered by the notary to the Absorbing Company in accordance with article 273 (1) of the Law and confirming that the conditions for the effectiveness of the merger in accordance with article 279 of the Law have been met, in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) (the "Effective Date") and will lead simultaneously to the effects set out in article 274 of the Law with the exception of the provision sets out in article 274 (1) b of the Law.

3.2. As from 1 June 2013, all operations and transactions of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 are considered for accounting and tax purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company.

3.3. As of the Effective Date, all rights and obligations of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 vis-à-vis third parties shall be taken over by the Absorbing Company, including employment contracts. The Absorbing Company will in particular take over debts as own debts and all payment obligations of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2. The rights and claims comprised in the assets of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 shall be transferred to the Absorbing Company with all securities, either in rem or personal, attached thereto.

3.4. The Absorbing Company shall from the Effective Date carry out all agreements and obligations of whatever kind of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 such as these agreements and obligations exist on the Effective Date and in particular carry out all agreements existing, if any, with the creditors of the Absorbed Companies and shall be subrogated to all rights and obligations from such agreements.

3.5. The shareholders of the Merging Companies have, within one month from the publication of this Merger Project in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), access at the registered offices of the Merging Companies to all documents listed in article 267 paragraph (1) a, b, and c of the Law and may obtain copies thereof, free of charge.

4. Evaluation of assets and liabilities.

4.1. The Absorbing Company will assume the assets and liabilities which will be transferred from the Absorbed Company 1 and from the Absorbed Company 2 to the Absorbing Company by way of the merger at book value and record such assets and liabilities in its financial statements accordingly.

5. Consideration, cash compensation.

5.1. As the Absorbing Company is the sole shareholder of the Absorbed Company 1 and indirect sole shareholder of the Absorbed Company 2, the merger is consummated without consideration. According to article 278 of the Law, the merger takes place without an increase of the share capital of the Absorbing Company and without the granting of shares in the Absorbing Company to the shareholder of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2.

6. Special rights and benefits.

6.1. Neither in the Absorbing Company nor in the Absorbed Company 1 and in the Absorbed Company 2, there are shareholders with special rights or holders of securities other than shares with the exception of the preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 1 held by the Absorbing Company and the preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 2 held by the Absorbed Company 1.

6.2. Each of the preferred equity certificates issued by the Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 shall be transferred to the Absorbing Company as part of the merger and cancelled.

6.3. No special rights or advantages have been granted to the respective managers of the Merging Companies.

7. Expected effects of the merger on employment.

7.1. Neither the Absorbed Companies nor the Absorbing Company have employees. There is neither a work council nor a co-determined supervisory board in the Absorbed Companies or in the Absorbing Company.

7.2. The mandate of the managers of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 will come to an end and full discharge is granted to the managers of the Absorbed Companies for the exercise of their mandates.

7.3. No changes in the composition of the board of managers of the Absorbing Company are intended.

8. Corporate approval.

8.1. In accordance with article 273 (1) of the Law, no resolutions shall be adopted by the shareholders' general meeting of the Absorbing Company or of the Absorbed Companies.

9. Miscellaneous.

9.1. The expenses, costs, fees and charges resulting from the merger shall be borne by the Absorbing Company.

9.2. The books and records of the Absorbed Company 1 and of the Absorbed Company 2 will be held at the registered office of the Absorbing Company for the period legally prescribed.

9.3. The Absorbing Company or any of its successors shall itself carry out all formalities, including such announcements as are prescribed by law, which are necessary or useful to carry into effect the merger and the transfer and assignment of the assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Absorbing Company. Insofar as required by law or deemed necessary or useful, appropriate transfer instruments shall be executed by the Merging Companies to effect the transfer of the assets and liabilities transferred by the Absorbed Companies to the Absorbing Company.

The undersigned notary hereby certifies the existence and legality of the Merger Project and of all acts, documents and formalities incumbent upon the Merging Companies pursuant to the law.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem.

Ont comparu:

1) Misys Newco 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.287, constituée par acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, en date du 12 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 mai 2012, numéro 1203. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 6 mars 2013, par acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 24 avril 2013 n° 972 («MN3» ou la «Société Absorbante»);

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant au Luxembourg, agissant comme mandataire du conseil de gérance de MN3 (le «MN3 BoM»), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par résolution du MN3 BoM le 13 décembre 2013 (la «MN3 Résolution»);

et

2) Misys Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.357, constituée par acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, en date du 16 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 mars 2012, numéro 587. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 28 février 2013,

par acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 mai 2013 n° 1196 («MTS» ou la «Société Absorbée 1»);

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, agissant comme mandataire du conseil de gérance de MTS (le «MTS BoM»), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par résolution du MTS BoM le 13 décembre 2013 (la «MTS Résolution»);

et

3) Misys Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.373, constituée par acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, en date du 16 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 9 mars 2012, numéro 633. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 décembre 2012, par acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 mai 2013 n° 1112 («MHS» ou la «Société Absorbée 2» et ensemble avec la Société Absorbée 1 conjointement désignées comme les «Sociétés Absorbées»);

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, agissant comme mandataire du conseil de gérance de MHS (le «MHS BoM»), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par résolution du MHS BoM le 13 décembre 2013 (la «MHS Résolution»);

ci-après la MN3 Résolution, MTS Résolution et la MHS Résolution sont collectivement désignées comme les «Résolutions».

Lesquelles Résolutions, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

**Projet Commun de Fusion
concernant la fusion (le «Projet de Fusion») entre**

Misys Newco 3 S.à r.l.

et

Misys Topco S.à r.l.

et

Misys Holdco S.à r.l.

1. Sociétés fusionnantes.

1.1. Misys Newco 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.287 (ci-après désignée comme «MN3» ou la «Société Absorbante»).

1.2. Misys Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.357 (ci-après désignée comme «MTS» ou la «Société Absorbée 1»).

1.3. Misys Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.373 (ci-après désignée comme «MHS» ou la «Société Absorbée 2» et ensemble avec la Société Absorbante et la Société Absorbée 1 conjointement désignées comme les «Sociétés Fusionnantes»).

1.4. La Société Absorbante détient les parts sociales suivantes dans la Société Absorbée 1: (a) cent trente-neuf millions quatre cent cinquante-neuf mille trente-neuf (139.459.039) parts sociales de catégorie A1; (b) cent trente-neuf millions quatre cent cinquante-neuf mille trente-huit (139.459.038) parts sociales de catégorie A2; (c) cent trente-neuf millions quatre cent cinquante-neuf mille trente-huit (139.459.038) parts sociales de catégorie A3; (d) quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-treize (4.888.893) parts sociales de catégorie B1; (e) quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-treize (4.888.893) parts sociales de catégorie B2; (f) quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-treize (4.888.893) parts sociales de catégorie B3; (g) deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante-huit (2.444.448) parts sociales de catégorie C1; (h) deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante-huit (2.444.448) parts sociales de catégorie C2; (i) deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante-huit (2.444.448) parts sociales de catégorie C3; représentant cent pour cent (100%) du capital social et droits de vote de la Société Absorbée 1 à la date de la publication de ce Projet de Fusion, dans le Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations.

1.5. La Société Absorbante détient les preferred equity certificats suivants dans la Société Absorbée 1: (a) dix-huit millions cinq cent vingt et un mille sept cent quatre-vingt-six virgule huit zéro (18.521.786,80) PECs de catégorie A; (b) vingt millions quatre-vingt-sept mille trois cent cinquante-sept (20.087.357) PECs de catégorie B; (c) cent huit millions

quatre cent douze mille six cent quarante-trois (108.412.643) PECs de catégorie C et (d) seize milliards sept cent trente-six millions neuf cent cinquante-quatre mille cent soixante-quatre (16.736.954.164) PECs de catégorie D, représentant cent pour cent (100%) des preferred equity certificates émis par la Société Absorbée 1 en date des présentes.

1.6. La Société Absorbée 1 détient deux milliards quatre cent cinquante millions neuf cent trente-quatre mille quatre cent onze (2.450.934.411) parts sociales de la Société Absorbée 2 représentant cent pour cent (100%) du capital social et droits de vote de la Société Absorbée 2 à la date de la publication de ce Projet de Fusion, dans le Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations.

1.7. La Société Absorbée 1 détient les preferred equity certificates dans la Société Absorbée 2: (a) vingt millions quatre cent quatre-vingt-deux mille deux cent vingt-deux virgule huit zéro (20.482.222,80) PECs de catégorie A; (b) cent huit millions quatre cent douze mille six cent quarante-trois (108.412.643) PECs de catégorie C; (c) seize milliards sept cent soixante-onze millions neuf cent cinquante-quatre mille cent soixante-quatre (16.771.954.164) PECs de catégorie D représentant cent pour cent (100%) des preferred equity certificates émis par la Société Absorbée 2 en date des présentes.

1.8. La Société Absorbée 2 détient deux milliards quatre cent cinquante millions neuf cent trente-quatre mille quatre cent onze (2.450.934.411) parts sociales de Turaz Global S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.046 (ci-après désignée comme «Turaz Global») représentant cent pour cent (100%) du capital social et droits de vote de Turaz Global à la date de la publication de ce Projet de Fusion, dans le Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations.

1.9. La Société Absorbée 2 détient les preferred equity certificates dans Turaz Global: (a) vingt millions quatre cent quatre-vingt-deux mille deux cent vingt-deux virgule huit zéro (20.482.222,80) PECs de catégorie A; (b) cent huit millions quatre cent douze mille six cent quarante-trois (108.412.643) PECs de catégorie C; (c) seize milliards six cent quatre-vingt-six millions neuf cent cinquante-quatre mille cent soixante-quatre (16.686.954.164) PECs de catégorie D représentant cent pour cent (100%) des preferred equity certificates émis par Turaz Global en date des présentes.

1.10. La Société Absorbante détient directement 100% du capital social de la Société Absorbée 1 et indirectement 100% du capital social de la Société Absorbée 2 à travers sa participation dans la Société Absorbée 1.

1.11. Les Sociétés Fusionnantes n'ont pas été dissoutes ou déclarées en faillite et aucun sursis de paiement n'a été déclaré en ce qui concerne les Sociétés Fusionnantes.

2. Fusion et transfert de biens.

2.1. La Société Absorbante propose d'absorber la Société Absorbée 1 et la Société Absorbée 2 par voie de transfert de tout l'actif et le passif de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 à la Société Absorbante, conformément aux dispositions de l'article 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

2.2. Conformément à l'article 280 de la Loi, les articles 278 et 279 de la Loi sont applicables aux opérations de fusion par absorption au cas où toutes les actions, parts et autres titres dont question à l'article 278 de la Loi, de la ou des sociétés absorbées appartiennent à la société absorbante et/ou à des personnes qui détiennent des actions, parts et titres en leur nom propre, mais pour le compte de cette société.

2.3. En conséquence de la fusion, la Société Absorbée 1 et la Société Absorbée 2 cesseront d'exister et toutes les parts sociales et preferred equity certificates émis seront annulés.

3. Solde de clôture, date de réalisation.

3.1. La dissolution de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 et l'annulation des parts sociales et preferred equity certificates émis par la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 deviendront effectives, entre les Sociétés Fusionnantes, à la date de la publication du certificat de notaire, délivré par le notaire à la Société Absorbante en conformité avec l'article 273 (1) de la Loi et confirmant que les conditions pour l'effectivité de la fusion conformément à l'article 279 de la Loi ont été remplies, dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Date de Réalisation») et entraîneront simultanément les effets visés à l'article 274 de la Loi à l'exception de la disposition énoncée à l'article 274 (1) b de la Loi.

3.2. A compter du 1 juin 2013, toutes les opérations et transactions de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 sont considérées, d'un point de vue comptable et fiscal, comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la Société Absorbante.

3.3. A compter de la Date de Réalisation, l'ensemble des droits et obligations de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 à l'égard des tiers seront repris à son compte par la Société Absorbante, y compris tout contrat de travail. La Société Absorbante reprendra notamment à son compte les dettes, qu'elle considérera dès lors comme siennes, ainsi que toutes obligations de paiement de la Société Absorbée 1 et la Société Absorbée 2. Les droits et créances compris dans l'actif de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 seront transférés à la Société Absorbante, accompagnés de l'ensemble des sûretés réelles et/ou personnelles y attachées.

3.4. La Société Absorbante exécutera à compter de la Date de Réalisation l'ensemble des contrats et obligations de toutes natures de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2, tels que ces dits contrats et obligations existent à la Date de Réalisation, et exécutera notamment l'ensemble des contrats existant, le cas échéant, à l'égard des créanciers des Sociétés Absorbées, et sera subrogée dans l'ensemble des droits et obligations naissant de ces contrats.

3.5. Les associés des Sociétés Fusionnantes se voient reconnaître le droit, durant une période de un mois courant à compter de la date de publication du présent Projet de Fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de consulter aux sièges sociaux des Sociétés Fusionnantes l'ensemble des documents visés à l'article 267 al. (1) a, b et c de la Loi et d'en obtenir gratuitement copie.

4. Evaluation de l'actif et du passif.

4.1. La Société Absorbante assumera l'actif et le passif qui seront transférés de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 à la Société Absorbante par voie de fusion à leur valeur comptable et comptabilisera cet actif et ce passif dans ses comptes sociaux en conséquence.

5. Contrepartie, rémunération.

5.1. La Société Absorbante étant l'associé unique de la Société Absorbée 1 et l'associé unique indirect de la Société Absorbée 2, la fusion est effective sans contrepartie. Conformément à l'article 278 de la Loi, la fusion prend effet sans augmentation du capital social de la Société Absorbante et sans que soit octroyé des parts sociales de la Société Absorbante aux associés de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2.

6. Droits spéciaux et bénéfiques.

6.1. Ni dans la Société Absorbante, ni dans la Société Absorbée 1 et dans la Société Absorbée 2, il n'y a d'associés ayant des droits spéciaux ou porteurs de titres autre que des parts sociales à l'exception des preferred equity certificates émis par la Société Absorbante 1 et détenus par la Société Absorbante, et les preferred equity certificates émis par la Société Absorbée 2 et détenus par la Société Absorbée 1.

6.2. Chacun des preferred equity certificates émis par la Société Absorbée 1 et par la Société Absorbée 2 devra être transmis à la Société Absorbante dans le cadre de la fusion et devra être annulé.

6.3. Aucuns droits spécifiques n'ont été constitués au bénéfice des gérants respectifs des Sociétés Fusionnantes.

7. Effets escomptés de la fusion sur l'emploi.

7.1. Ni les Sociétés Absorbées, ni la Société Absorbante n'ont d'employé. Il n'y a ni comité d'entreprise, ni conseil de surveillance co-déterminé dans les Sociétés Absorbées et dans la Société Absorbante.

7.2. Il sera mis un terme aux mandats des gérants de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2, et une décharge intégrale leur sera accordée s'agissant des actes entrepris dans le cadre de l'exercice de leur mandat de gérant respectif des Sociétés Absorbées.

7.3. Aucun changement dans la composition du conseil de gérance de la Société Absorbante n'est prévu.

8. Processus d'approbation.

8.1. Conformément à l'article 273 (1) de la Loi, aucune résolution ne doit être adoptée par l'assemblée générale des associés de la Société Absorbante ou des Sociétés Absorbées respectives.

9. Divers.

9.1. Les dépenses, coûts, frais et charges résultant de la fusion seront portés à la charge de la Société Absorbante.

9.2. Les documents et registres sociaux de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 seront conservés au siège social de la Société Absorbante pour la durée de la période prescrite par la loi.

9.3. La Société Absorbante ou tout autre de ces successeurs réalisera elle-même l'ensemble des formalités requises, en ce compris toute publication prescrites par la loi, qui seront nécessaires ou utiles à l'effet de la fusion ainsi qu'au transfert de l'ensemble de l'actif ainsi que du passif des Sociétés Absorbées au bénéfice de la Société Absorbante. Dans la mesure où ceci serait prescrit par la loi, ou bien réputé nécessaire ou encore utile, les actes de transfert appropriés devront être conclus par les Sociétés Fusionnantes, à l'effet de permettre la réalisation du transfert de l'ensemble de l'actif et du passif des Sociétés Absorbées au bénéfice de la Société Absorbante.

Le notaire soussigné déclare attester de l'existence et de la légalité du Projet de Fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux Sociétés Fusionnantes conformément à la loi.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. OPITZ, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 18 décembre 2013. Relation: EAC/2013/16710. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013178027/394.

(130217332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Royale Topaze S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 68.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169177/9.

(130206066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

S.C.I. Côte d'Albâtre, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7520 Mersch, 26, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg E 488.

Statuts coordonnés suivant acte du 15 novembre 2013, reçu par Me Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169180/10.

(130205753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

RAFK Associés SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 41, rue de Bouillon.

R.C.S. Luxembourg B 151.021.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169170/10.

(130206342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Strategic Approach Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 180.058.

L'an deux mille treize, le trois décembre,

L'actionnaire unique décide en date du 30 novembre 2013 la nomination aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat de:

- Monsieur Marcos Fernando PUGLIESI, comptable, né le 30 novembre 1980 à Sao Paulo (Brésil), résidant à R. SD Joao Rodrigues, 267, 02143-020 Sao Paulo (Brésil).

Le mandat d'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

L'actionnaire unique décide en date du 30 novembre 2013 que le Conseil d'Administration est donc composé comme suit:

- Monsieur Amer JEZZINI,
- Monsieur Marcos Fernando PUGLIESI,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 03 décembre 2013.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2013169189/25.

(130205742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.
